

# **RASAGE PRINCIER CHEZ LES WASSANGARI ET LES AGASSOUVI : ESSAI DE COMPARAISON**

## **GUERA CHABI YORO Yarou**

yaroug@yahoo.fr

00229 64159267

*Enseignant- Chercheur / Assistant des Universités au Département de Sociologie /Anthropologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) (Bénin).*

## **Hermann Léopold HOUESSO**

hermann.houessou@uac.bj/ hmano8@yahoo.fr

/00229 9711700 / 00229 95959624

*Enseignant-Chercheur /Assistant au Département de Sociologie /Anthropologie*

*Université d'Abomey-Calavi (Bénin.).*

## **Vidéou Bertarnd Donald CHAOU**

0022997269984

cdonaldbertrand@yahoo.fr

*Chercheur au Laboratoire de Recherche Religions, Espace et Développement (LARRED) à l'Université d'Abomey-Calavi. (Bénin).*

## **Résumé**

*Considéré comme un facteur essentiel de socialisation et de promotion sociale, le rasage princier constitue une pratique identitaire de nombreux groupes socioculturels béninois. Ce rite séculier structure la vie des Wassangari de Nikki et les Agassouvi d'Abomey. Pour mieux analyser les similitudes et divergences socio-anthropologiques liées à la dation de nom princier, cette recherche se veut essentiellement descriptive et analytique. A cet effet, l'analyse des données empiriques s'appuie sur l'approche ethnographique de C. Lévi-Strauss (1957) et la théorie de la socialisation (F. Dubet et D. Martuccelli, 1996). La recherche documentaire combinée avec les travaux de terrain révèlent que l'attribution des noms chez les Wassangari et Agassouvi repose sur des éléments d'ordres cosmiques et sociaux qui nécessitent des rituels particuliers. Les noms attribués aux individus chez des deux communautés dénotent d'une réincarnation des ancêtres éponymes et/ou des déités ; lesquels sont toujours porteurs d'une signification précise. La trentaine d'acteurs interviewée laisse saisir les différents processus d'intégration, de reconnaissance de l'acteur social baptisé s'inscrivant dans une continuité/pérennisation des schèmes culturels.*

**Mots clés :** *Wassangari, Agassouvi, Nikki, Abomey, princier, Bénin.*

## Abstract

*Considered as an essential factor of socialization and social promotion, princely shaving constitutes an identity practice of many Beninese socio-cultural groups. This secular rite structures the lives of the Wassangari of Nikki and the Agassouvi of Abomey. In order to better analyze the socio-anthropological similarities and divergences related to the dation of the princely name, this research is essentially descriptive and analytical. To this end, the analysis of empirical data is based on the ethnographic approach of C. Lévi-Strauss (1957) and the theory of socialization (F. Dubet and D. Martuccelli, 1996). Documentary research combined with fieldwork reveals that the attribution of names among the Wassangari and Agassouvi is based on elements of a cosmic and social order that require particular rituals. The names attributed to individuals in both communities denote a reincarnation of the eponymous ancestors and/or deities, which always carry a precise meaning. The thirty or so actors interviewed allow us to grasp the different processes of integration and recognition of the baptized social actor, which are part of a continuity/perpetuation of cultural patterns.*

**Key words:** *Wassangari, Agassouvi, Nikki, Abomey, princely, Benin.*

## Introduction

Le Bénin est un pays multiethnique et hétérogène (Y. Guera Chabi Yoro, 2021). Pour J. Mbiti, (1972), parler des religions traditionnelles en Afrique, c'est reconnaître la diversité des peuples et des tribus car chaque groupe social possède son propre système religieux qui constitue une réalité suffisamment importante. Pour connaître les sociétés *Baatombu* et *fon*, il est indispensable de scruter leurs système et comportement religieux. Pour mieux appréhender ce comportement religieux, il faut passer par les rites. C'est dans ce cadre que M. Mauss (1985) dans son ouvrage intitulé *Sociologie et anthropologie* aborde les rites dans leur forme communicationnelle tout en relevant leur rôle pour l'intégration des peuples *Baatombu* et *Fon* dans leur communauté. Ainsi, selon lui les rites permettent une communication horizontale c'est-à-dire entre les Hommes

et une communication verticale c'est-à-dire entre les Hommes et les dieux. G. Balandier (1962) parle de l'aspect coercitif des rites sans oublier comment ils peuvent influencer les pactes sociaux et les économies. G. Balandier (1962) a aussi mis l'accent sur les fonctions du rite, son implication ou ses influences sur la cohésion sociale et l'intégration de l'individu dans sa société. E. Mircea et P. Coualino (1984) soulignent que même si le rite est une réponse aux besoins psychologiques du pratiquant, il est le ciment de la solidarité du groupe du fait même de son expérience pratique.

Parlant des Peulhs, T. Bierschenk et P. Y. Le Meur (1997) ont montré qu'ils font partie d'un groupe social stratifié ayant à sa tête les *Wassangari* suivis des *Bariba* roturiers, des Peulhs et enfin des *Gando*. Les *Wassangari* s'occupent seulement de la politique parce que c'est un peuple de guerriers et ils ont une « économie guerrière » dans laquelle ce n'est pas le contrôle des moyens de production mais celui de « destruction » qui était à la base de la stratification sociale. M. Crozier et E. Friedberg (1977) ont montré les différences entre les acteurs d'un système. Selon ces auteurs, l'acteur est moulé dans un système dont il dépend. Inès D. La Torre (1991) aborde la question du baptême mais dans un contexte social différent. Elle montre les différents acteurs du *vodun* en Afrique de l'Ouest et principalement au Sud Togo en se focalisant sur l'importance et le rôle des cérémonies d'Epe-Ekpe. Chez les Guen-Mina du sud Togo, ces cérémonies trouvent leur fondement dans les cultes rendus aux ancêtres et aux dieux saisonniers, dans cette société. Les différents acteurs qui président à ce rituel sont les *hunnon* (prêtres qui ont de l'expérience) les *bokonon* (devin des « *Afa* » entier divinatoire), le *legba* (esprit démoniaque mais non diabolique) faisant office de gardien du village. Ces cérémonies ont lieu chaque année et donnent droit aux noms d'initiés. Ici, il s'agit d'un nom *vodun'ko* qui confère à l'initié toute sa place dans la société et lui permet de changer de catégorie sociale.

C. Assaba (1997) a montré l'importance d'un certain nombre de rituels qui précèdent la dation du nom. Ainsi, à travers ses recherches, chez les *Yoruba*, la détermination de l'être ontologique de l'enfant qui vient de naître par le devin précède l'imposition du nom car le nouveau-né est réellement déjà quelqu'un que l'on peut identifier. Une pratique similaire de rasage a lieu chez les *Agassouvi* d'Abomey pour conférer au nouveau-né un statut à la faveur de la cicatrisation du nombril. Chez les *yoruba*, l'enfant n'est pas une table rase mais vient déjà avec une personnalité qu'il faut identifier. J. Lombard (1965) montre la différence entre le *Wassangari* et le *Bariba* roturier d'une part et celle d'avec les *Gando* et les *Peulh*. Ainsi dans son ouvrage, il a montré que le *Wassangari* qui est à la tête de la structure socio politique s'occupe seulement du politique. Le religieux est laissé au *Bariba* roturier qui est souvent agriculteur et chef de terre. Cet auteur a aussi montré que les *Wassangari* se retrouvent annuellement à *Nikki* pour consolider leur lien de sang et affirmer leur identité à travers la fête de la *Gaani*. Le baptême princier se fait au cours de ces festivités où les princes vont chez la Reine *Gnon Kogui* (reine mère) pour se faire baptiser et avoir le nom princier. Malgré l'évolution des mœurs, cette cérémonie continue d'attirer les princes *wassangari* à *Nikki*. A Abomey, le rasage princier fait suite à une cérémonie de dation de nom appelée *JOtO* qui résiste aussi au temps. Le rasage princier au travers de pratiques sociales de mobilités dans deux aires culturelles béninoises se révèle la principale préoccupation scientifique de cet article.

Quelle est la portée du baptême princier dans les aires culturelles *wassangari* de *Nikki et fon d'Abomeyi* au Bénin ?

# 1- Matériels et méthodes

## 1.1- Nature de la recherche

Cette recherche est de nature qualitative car elle établit une démarche autour des faits observables et non observables : des discours des acteurs sous diverses formes, des représentations sociales, des stratégies et des logiques des acteurs qui légitiment et expliquent les fonctions qui focalisent l'attention.

## 1.2- Méthodologie

La présente recherche du déroulement du rasage princier au sein de deux groupes socio-culturels fortement hiérarchisés composés de groupes qui se différencient les uns des autres soit par le statut social de ses membres et leur mode de vie, soit par leurs activités, est une œuvre qui nécessite des techniques et outils appropriés. Ainsi, l'observation directe a permis de cerner la façon avec laquelle s'effectue le rituel du rasage mais aussi les étapes essentielles (grille d'observation est l'outil correspondant), des entretiens libres ont été adoptés pour recueillir les motivations de la pratique du rasage et les types de mobilités sociales qui lui sont assujettis (guide d'entretien constitue le principal outil de collecte), la lecture s'est révélée prolifique pour mieux situer les auteurs de la thématique et ne pas verser dans de la répétition béate (fiche de lecture est l'outil correspondant) sont des techniques de recueil de données utilisées au cours de l'enquête de terrain.

## 1.3- Groupes cibles et technique d'échantillonnage

Le choix de la population cible s'est effectué en fonction d'un certain nombre de catégories d'acteurs. Il s'agit des griots, princes de différentes dynasties (les *Sanés*, les *yariLafiaru*, les *SessiMakararu*, les *Mako-Gbassi*, les *Tossu*, les *Mako-Koraru*, les *Ahovi*). Les dignitaires politico-religieux de la cour royale, les chefs traditionnels, les prétendant(e)s, à l'identité princière,

de même que les personnes ressources (sages et notables *Baatombu* et les autorités locales).

Il convient de noter de tout ce qui précède que la technique d'échantillonnage est le choix raisonné en fonction des critères élaborés. L'approche ethnographique de C. Lévi-Strauss (1957) et la théorie de la socialisation (F. Dubet et D. Martuccelli, 1996) ne sont pas occultées

#### **1.4- Echantillon**

Au cours de cette recherche, il a été interviewé plusieurs *Wassangari* et *Agassouvi* (16), des griots (05), les dignitaires politico- religieux (05), les membres de la cour royale (09), les princes de différentes dynasties (12) et toutes les personnes susceptibles de nous apporter quelques informations sur le baptême princier en qualité de personnes ressources (04).

#### **1.5- Dépouillement et traitement de données**

Les informations ont été recueillies sur support audio et papier. Le traitement des données a été manuel et a consisté à procéder par catégorie à la transcription intégrale et au regroupement de toutes les données recueillies qui semblent représenter le point de vue de l'ensemble ou de la majorité des personnes interviewées, analyser le contenu et faire ressortir les grands centres d'intérêts des résultats obtenus.

### **2- Résultats et Discussion**

#### **2.1- Le baptême princier chez les Wassangari**

L'un des privilèges des *Wassangari* dans la société *Baatonu* est le baptême princier. Ce baptême a lieu au cours de la traditionnelle fête de la *Gaani*. Il est présidé soit par la reine *Gnon Kogui*, soit par la *Sinagaria*. Toutes ces reines sont des personnalités de la cour royale. Elles peuvent donner le nom princier aux princes et princesses à la fin du rituel du baptême.

Le nom princier est donné au prince le plus souvent dès son plus jeune âge suivant le rang de naissance, le teint, le sexe, l'origine princière du père et le titre porté éventuellement par ce dernier. Ainsi, chez les garçons on peut avoir les noms comme : *Simé, Yarou, Dafia, Gounou, Mora, Kora, Séro, Saka...* Chez les filles on peut avoir les noms comme : *Kpagnéro, Gnanki, Manou, Gannigui, Gariya, Gniré...* Il est à noter qu'en dehors des enfants, les personnes âgées peuvent aussi se faire baptiser. Un prince qui a vieilli sans se faire coiffer par la reine *Gnon Kogui*, doit vite se faire baptiser pour que ses fils ou sa descendance puisse toujours jouir des prérogatives liées à leur classe. Un nom princier est ainsi attribué aux princes et princesses à la fin du rituel du baptême. Mais certains éléments doivent être réunis pendant le rituel.

## **2.2- Les différentes phases du baptême princier**

### **2.2.1- Purification des rasoirs**

La purification se déroule le jour du baptême princier. Il se fait au bord d'un cours d'eau très tôt le matin. En effet, aux premières heures de cette journée où doit débiter ce rituel, la *Gnon Kogui* et ses ministres se rendent au bord d'un marigot pour procéder au nettoyage des rasoirs. Ce nettoyage se fait avec une plante appelée "*mare wari*". En lavant ces rasoirs, la reine crache sur ces rasoirs de la kola blanche qu'elle a entre-temps pris le soin de mâcher en proférant des paroles, des bénédictions. Elle implore les ancêtres et les déités d'accorder longue vie à toutes celles et tous ceux qui seront baptisés. Ces rites permettent donc de désinfecter et de bénir à la fois tous ces rasoirs qui serviront au baptême. La photo 1 montre le lavage.

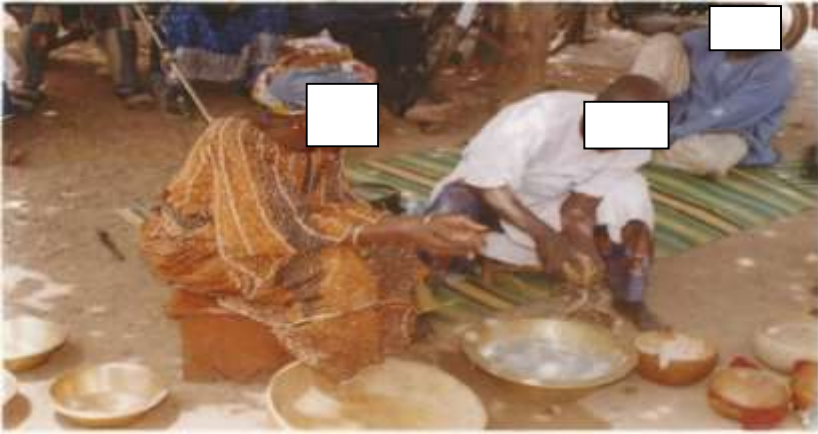


Photo 1 : Purification des rasoirs de baptême princier

Source : Cliché Y. GUERA, novembre 2021.

### **2.2.2- La présentation du futur baptisé : l'identification**

Pour bénéficier du baptême princier, le futur baptisé se déshabille, se déchausse, enlève tous ses bijoux et défait ses cheveux tressés si c'est une fille. Ensuite, il/ elle se met à genou pour recevoir sur le front une poudre rouge mouillée communément appelée « *Tom* ». Cette poudre est placée au front par l'une des filles de la reine. Le fait de se mettre à moitié nu signifie que le baptisé se fait tout petit devant la reine. Il se déchausse et se met à genou pour montrer son respect et sa soumission à la reine. Cela signifie également que le baptisé s'abaisse pour recevoir de la reine, les bénédictions et celles des ancêtres. Cette poudre rouge marquée sur le front est un symbole d'identification du baptisé. Aussi pour savoir l'origine des baptisés, un certain nombre de questions leur est posé par la reine et sa cour. La poudre rouge « *Tom* » placée sur le front des baptisés permet de les distinguer d'autres personnes présentes dans la cour de la reine. La photo 2 : indique une image d'identification d'un futur baptisé.





Photo 2 : Identification d'un futur baptisé

Source : Cliché Y. Guera, novembre 2021

### **2.2.3- La marche vers la reine : signe de déférence**

Pour bénéficier du baptême princier, le futur baptisé s'agenouille et marche à quatre pattes. Si c'est une fille, elle se couche et rampe. C'est pour cette raison que les bébés et ceux qui n'ont pas atteint une certaine maturité physique ne peuvent être baptisés. Il faut être capable d'exécuter seul un certain nombre d'actes avant d'être éligible à ce rituel. Le futur baptisé garde la tête baissée sur une distance d'au moins dix (10) mètres de la reine *Gnon Kogui* en signe de respect et de soumission à la reine. Comme en témoigne cette photo 3.



Photo 3 : Marche vers la reine

Source : Cliché Y. Guera, novembre 2021

#### **2.2.4- La coupe symbolique d'une touffe de cheveux par la Gnon Kogui**

Une fois au pied de la reine, le futur baptisé reçoit un nom princier, ses bénédictions puis la *Gnon Kogui* lui coupe symboliquement une touffe de ses cheveux. Cette dernière ne coiffe pas. Elle est juste là en tant que maîtresse des cérémonies et pour imposer le nom princier, comme le montre cette photo 4.



**Photo 4** : Coupe symbolique d'une touffe de cheveux par la Gnon Kogui

**Source** : Cliché Y. Guera, novembre 2021

### **2.2.5- Le rasage proprement dit**

Le futur baptisé se dirige vers le coiffeur ou *Konon* ou encore appelé « *Wanzan* » pour être complètement rasé. Ce dernier est un homme de confiance de la cour parce que les cheveux faisant partie de l'intimité d'une personne ne doivent pas être coupés par n'importe qui, car un ennemi peut s'en servir à des fins de nuisance. Ainsi, le coiffeur au cours de ce rituel rase à moitié le prince et met l'autre moitié aux enchères. Il ne le rasera entièrement que lorsqu'il sera satisfait de la somme donnée par les parents du baptisé. Il reçoit à cet effet des dons non seulement des princes, mais aussi des tiers faisant partie de l'assistance. Ces dons sont reçus dans une cuvette contenant de l'eau qu'il utilise. Il est à souligner que l'importance de ces dons témoigne du statut social du baptisé et son appartenance à un groupe plus ou moins privilégié. Plus les dons sont importants, plus respecté est son rang social. Voici la photo 5 d'une scène de coiffure.



**Photo 5** : Rasage d'un prince

**Source** : Cliché Y. Guera, novembre 2021

### **2.2.6- Bénédiction du baptisé**

Après le rasage complet fait par le *Konon*, le futur baptisé se dirige une nouvelle fois vers la reine *Gnon Kogui* pour recevoir ses dernières bénédictions. La présentation devant les trompettistes constitue la dernière étape du rituel. Voici la photo d'une scène de bénédiction d'un baptisé.



**Photo 6 : Bénédiction du baptisé**

Source : Cliché Y. Guera, novembre 2021

### **2.2.7. Présentation devant les trompettistes : la consécration**

Cette étape est la dernière phase du rituel. A la fin de ce processus rituel, le baptisé se dirige vers les trompettistes pour sa consécration. Il est ainsi confirmé prince. Ces derniers l'accueillent par les sons des trompettistes.



**Photo 7 : Consécration du baptisé**

Source : Cliché Y. Guera, novembre 2021

Ce geste montre que le baptisé est désormais leur chef à qui ils doivent respect et dévotion. Ils doivent dorénavant le louer

partout où ils le rencontreront. Il faut souligner que ceux qui ne sont pas princes ne bénéficient pas de cette dernière étape du baptême. Ils ne sont pas présentés devant le trompettiste parce qu'ils ne peuvent en aucun moment devenir rois. A la fin de ce processus un nom princier est donné au *Wassangari* baptisé. Ce nom lui permet d'avoir un nom électif plus tard.

### **2.3. Le rasage princier chez les Agassouvi**

L'un des faits structurants de la vie chez les *Fon* d'Abomey reste l'accession à un nouveau statut au sein de la famille royale. Ainsi, chaque descendant de l'arène royale est suivi à travers ses gestes, son comportement social, sa personnalité par les aînés. Selon les agissements du jeune garçon en société, le *Fa* (*l'oracle*) est consulté pour situer avec précision l'ancêtre éponyme qu'il incarne. Il faut retenir que le *Fa* est un système divinatoire auquel ont recours depuis plusieurs siècles les africains pour mieux élucider les situations jugées préoccupantes ou confuses. Ainsi, le prêtre du *Fa* communément appelé *Guèdègbé* apporte une kyrielle d'informations sur tous les liens entre l'enfant et l'ancêtre éponyme. Le *Guèdègbé* encore appelé *Bokonon* prévoit des cérémonies afin de sceller le lien vertical entre le jeune candidat et l'ancêtre éponyme. A ce niveau, il est important de rappeler que les premières cérémonies privilégiées concernent les sacrifices expiatoires pour baliser le chemin en vue de garantir au potentiel futur souverain une longévité. Il s'agit du *Kudi* qui est une façon de conjurer les risques d'un passage de vie à trépas. Des bains spécifiques exigeant parfois un rasage lui sont offerts. Selon les recommandations du *Fa*, un internement est envisagé pour le débarrasser de ce que J.P. Roux (1940) appelle la souillure. Une étape importante de rite de dation constitue l'identification des divers interdits alimentaires pouvant faciliter l'accès au nouveau statut. Là encore, c'est toujours le résultat issu du système divinatoire qui définit les dispositions à prendre.

Vient ensuite la cérémonie de rasage qui confère au candidat le nouveau statut. Un adulte se chargera de lui raser les cheveux de la tête et on lui attribuera un nom en fonction du signe de *Fa* retrouvé. Le plus souvent, le nom donné tient des hauts faits et autres prouesses de l'ancêtre éponyme. Cette stratégie vise à charger le jeune en énergies cosmiques pour lui assurer un bon règne si possible épique.

D'un autre côté, le rasage intervient chez les *Agassouvi* pour les nouveau-nés (environ deux semaines de vie). Dans le processus médical post-partum, il y a la phase de cicatrisation du cordon ombilical sectionné. Ainsi chez les *Agassouvi*, cette étape prend une importance particulière où l'enfant rompt le dernier lien d'avec sa génitrice. C'est à ce moment qu'il paraît assez nécessaire de renforcer son système spirituel de défense. Le cordon cicatrisé et détaché du nombril est recueilli dans un percal blanc auquel seront ajoutés les cheveux entièrement rasés du nouveau-né. Cet ensemble est confié au géniteur ou le grand-père. Des plantes spécifiques seront associées pour constituer un talisman porté au nouveau-né. Lorsque ce rasage intervient, un prénom africain est attribué à l'enfant ayant désormais une certaine invincibilité ou immunité.

## **2.4. Portée du baptême princier**

Le nom princier est donné à un prince *Wassangari* baptisé ou un *Agassouvi* au travers de divers rites séculiers. Cet ensemble de dispositions ayant pour centralité le rasage vient confirmer le caractère primordial des rites au Bénin et dans les sociétés africaines en général. Mieux, la question des statuts sociaux et de la mobilité au sein de l'arène royale déterminent le système organisationnel des peuples africains qui maintiennent malgré les mutations, une cohésion. Le rasage loin d'être une simple cérémonie de mode, apparaît comme une affirmation de soi et une reconnaissance sociale. Ce nom permet au prince en relation ou non avec un ancêtre éponyme génère des énergies bienfaisantes et protectrices au porteur. Il d'exister

culturellement, socialement et de se voir attribuer un *Gobiru* ou un *Yérimaru* en milieu *Wassangari*. C'est ce nom qui lui permettra plus tard d'être roi ou reine. Le nom princier est source de fierté, et de bonheur dans les aires *Fon* société *Baatonu*. Il ouvre au prince les portes du succès et de la notoriété. Par contre, un *Wassangari* qui ne s'est pas fait baptiser ne peut pas jouir d'un certain nombre de privilèges et ne connaîtra pas une existence heureuse. Culturellement et socialement, il ne sera pas reconnu. Il ne pourra pas se dire prince puisqu'il n'est pas baptisé. Il a aussi la poisse et il connaît une déchéance économique et sociale. Notons également, qu'il serait difficile voire impossible à sa descendance de jouir des prérogatives de leur lignée. Sa descendance n'aura jamais accès au trône et ils vont vivre comme des parias de la société. Le rasage princier résultant du baptême est donc d'une importance très capitale pour les princes *Wassangari* et *Agassouvi*.

### 3- Discussion

Nos résultats montrent que le baptême princier dans les aires culturelles *Wassangari* de *Nikki* et *Agassouvi d'Abomey* est un rite de passage et d'identité culturelle. Ces résultats confirment celui de N. Adell (2008) pour qui, les rites présentent du point de vue formel, une structure ternaire associant, une phase de séparation où l'individu sort de son statut antérieur, une phase de latence, où l'individu est entre deux statuts, et une phase d'agrégation, où la personne acquiert son nouvel état. C'est ce que confirme aussi P. Bourdieu (1982) qui pense que les rites de passage ont toujours été, dans les sociétés du Sud comme d'ailleurs dans les sociétés occidentales, un mode de transmission pour faire grandir la jeunesse et la faire passer à l'âge adulte. Dans son ouvrage intitulé « Les rites comme actes d'institution. Actes de la recherche en sciences sociales. Rites et fétiches » P. Bourdieu (1982) soutient l'importance de rite de passage et A. Van Gennep (1909) l'a décrit comme un



phénomène social de grande importance. Pour G. Dieterlen et C. Tardits (1971), les rites libèrent des potentialités enfouies, donne du sens à l'existence et surtout transmet un savoir, fait d'un nouveau langage, de coutumes sociales et de mythes fondateurs. Il est à noter que leur fonction essentielle est de s'affranchir de l'influence des courants de forces maléfiques qui sillonnent la vie dans ce nouveau monde (G. Montilus, 1973). Pour M. Eliade et P. Coualino (1984), ces rites sont qualifiés de ciment de la solidarité du groupe du fait même de son expérience pratique. Par contre, L. B. Bio Bigou (1984) souligne que sous l'influence du modernisme, la société *Baatonu* adopte de nouvelles valeurs, qui font fi à celles dites "archaïques". C'est donc dans un contexte global de mutations sociales caractérisées par l'introduction de nouvelles réalités culturelles portées par l'Islam et le Christianisme, qui mettent en péril les rites traditionnels des *Baatonu* et *Fon*.

## Conclusion

Au terme de nos réflexions, il ressort que la cérémonie de rasage en milieu *Baatonu* et *Fon* est un instrument de mutation statutaire. Elle est d'une importance capitale chez les *Wassangari* et *Agassouvi*. Elle leur confère un statut particulier que la cérémonie du baptême princier permet d'avoir. Le nom princier constitue un véritable sésame pour une promotion politique, économique et sociale. Aussi, le nom tirant ses racines de faits épiques de l'ancêtre éponyme demeure un fait majeur qui galvanise et protège l'acteur social d'attaques prématurées. Dans bien de cas, le même nom peut être redonné pour susciter la crainte des adversaires. Ainsi, permet-il au prince *Wassangari* d'avoir un *Gobiru* ou un *Yérimaru*, condition sine qua non pour devenir plus tard roi. Dans la même veine, le baptême princier assure au prince l'affirmation de son identité culturelle. Laquelle identité est une source de fierté, de mobilité sociale et de bonheur pour un *Agassouvi* ou un *Wassangari*. Tout descendant

*Wassangari* ne peut en aucun cas se passer de ce rituel au risque de voir sa descendance reléguée au simple rang des roturiers ne pouvant ni postuler au trône, ni avoir accès à un titre princier (*Gobiru*). Cette cérémonie reste l'attraction principale qui fait déplacer des milliers de princes sur Nikki le jour de la *Gaani*. Chez les *Agassouvi*, l'abandon de la dation de nom compromet l'avenir de l'enfant qui est sujet à des actes peu recommandés. L'acteur social se livre facilement à des transgressions de sa communauté d'appartenance. Nombreux sont, en effet, ces princes qui viennent à *Nikki* juste pour se faire baptiser ou faire baptiser leur progéniture. Le rituel du baptême princier est une spécificité des *Wassangari*. Dans un contexte d'instrumentalisation du pouvoir traditionnel et surtout de la chefferie dans les Afriques en transition, le rasage princier au Bénin apparaît comme un mécanisme de régulation et de mobilité sociale. Mieux, ce rituel est le symbole d'une identité sociale réaffirmée et ternie par les emprunts et autres brassages culturels contemporains. Cet essai de comparaison constitue une autre forme d'exhortation pour un meilleur vivre-ensemble synonyme de cohésion sociale.

### Références bibliographiques

Adell N. (2008). *Du passage par le rite aux rites de passage. Les fonctions sociales du compagnonnage et leur évolution (XVIIIème-XXème siècles)*. Fragments d'histoire du compagnonnage, pp.88-115. Consulté le 15 août 2022.

Assaba C. (1997). *Vivre et savoir, un exemple de projet éducationnel en Afrique*. Paris : Edition du GREC. 85 p.

Balandier G. (1962). *L'Afrique ambiguë*. Paris : Edition Plon. 293 p.

Bierschenk T., et Le Meur P. Y., (1997). *Trajectoires peules au Bénin*. Paris : Karthala. 190 p.

Bio Bigou Léon, (1994). *La civilisation bariba assassinée*. Cotonou, UNB. 26 p.

Bourdieu P. (1982). *Les rites comme actes d'institution*. Actes de la recherche en sciences sociales. Rites et fétiches. 43, pp. 58-63.

Crozier M., et Friedberg E., (1997). *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*. Paris : Editions du Seuil, 500 p.

De la Torre I. (1991). *Le Vodou en Afrique de l'ouest- Rites et traditions : le cas des sociétés Guen- Mina (Sud Togo)*. Paris : Editions l'Harmattan, 174 p.

Guera Chabi Yoro. Y. (2021). *Dynamiques sociales autour de la levée du contingent de 1972 à 2016 dans l'Alibori (Bénin)*. Thèse de doctorat, UAC.

Lombard J. (1965). *Structures de types « Féodal en Afrique Noire ? Etude des dynamismes internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*. Paris : Mouton, 532 p.

Mauss M. (1985). *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF, 482 p.

Mbiti J. (1972). *Religion et philosophie africaine*. Yaoundé : Clé, 299p.

Mircea E., et Coualino P., (1984). *Dictionnaire des religions*. Paris : PUF, 362 p.

Montilus G. (1973). *La naissance dans la pensée traditionnelle Fon*. (sans précision de l'édition et de la ville d'édition).

Van Gennep A. (1909). *Rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons*. Paris: Nourry.